



Séminaire Eviter Réduire Compenser Cas d'Ariane 6

06/12/18

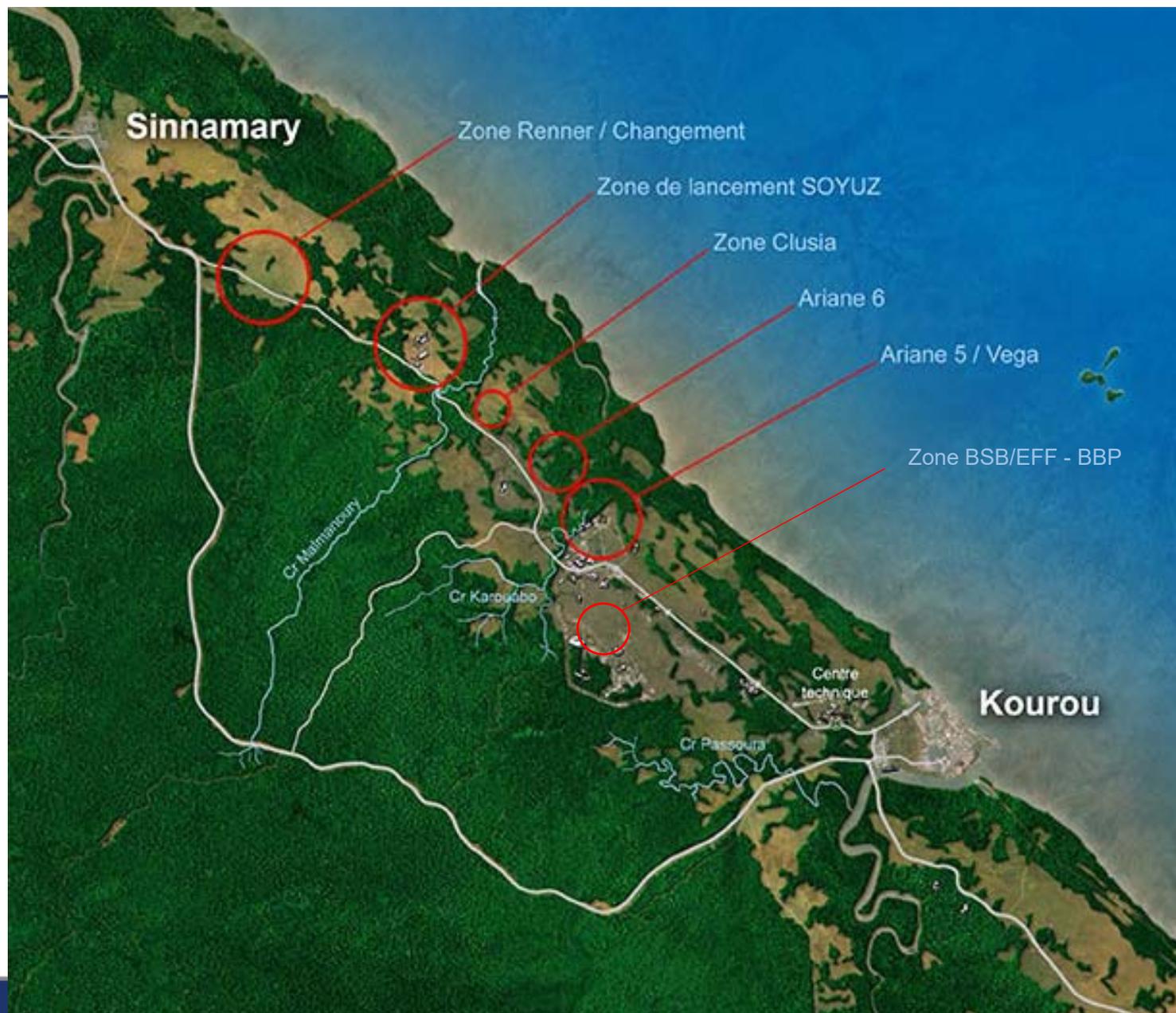
Sandrine RICHARD

Expert Sénior Environnement



1. Contexte
2. Les dossiers « CNES »
 1. ELA4
 2. Carrières
 3. Canalisations
 4. Compensation foncière
3. Les autres dossiers
 1. Arianegroup
 2. Europropulsion
 3. Compensation foncière
4. Conclusion





Le Centre Spatial Guyanais abrite environ la moitié des savanes de Guyane (0,3 % pour l'ensemble du département).

COMPENSER

INVENTAIRES Ensemble de Lancement Ariane N°4 (ELA4)

Flore : 8 protégées / 2 rares

Oiseaux : 125 espèces recensées, (espèces + habitats)

Mammifères : 16 grands mammifères dérangées

DOSSIER de demande de dérogation dit « espèces protégées »

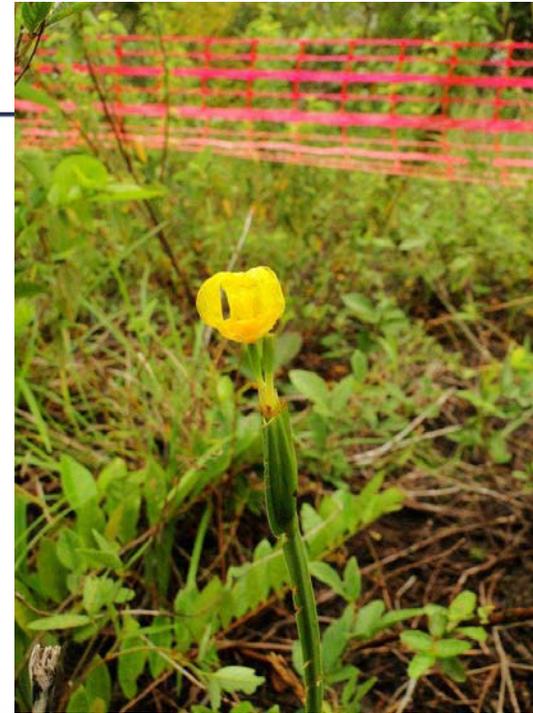
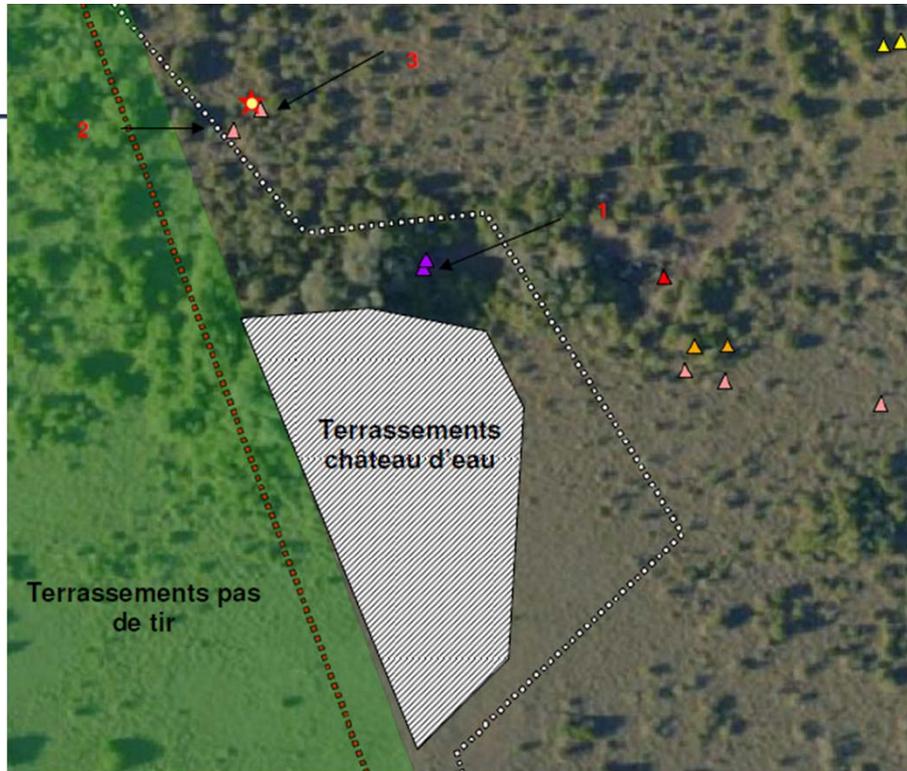
INVENTAIRES CARRIERE LUZ

1^{er} inventaire - végétaux : 2 espèces protégées : *Ananas ananassoides* et *Actinostachys pennula*

Projet redimensionné

INVENTAIRES CARRIERE LUNA

Pas d'espèces protégées



Station de Trimezia sp. nov. balisée



Le CNES a proposé à la DEAL et à la Préfecture d'avoir une approche globale sur la compensation afin de traiter l'ensemble des dossiers. Cette approche a été étudiée en étroite collaboration avec les services de la DEAL en mode « projet » : Très bon fonctionnement

Ensemble de Lancement Ariane N°4

- Une **compensation foncière** (CDL / gestion PNRG)
- Une révision planifiée du **plan de gestion du CSG** avec l'intégration d'un certain nombre de mesures d'accompagnement
 - **Lutte contre les espèces végétales envahissantes**
 - **Gestion et plan d'action en faveur des *Cyrtopodium* (Orchidée) et autres plantes rares du CSG**
 - **Gestion et plan d'action en faveur de deux espèces de faune emblématiques du CSG : le Tyranneau barbu (oiseau) et la Leptodactyle galonnée (grenouille)**

Une synthèse des enjeux écosystémiques et patrimoniaux globaux des savanes et forêts côtières du CSG a été réalisée.

Difficultés pour avoir une équivalence écologique des sites impactés et ceux prévus dans la mesure foncière Montagne des Pères (617 ha) : Complément avec la zone de Wayabo (719 ha supplémentaires) : environ 30 ha détruit

Ratio surface compensée / surface impactée très élevé : >10

Transfert de propriété au Conservatoire du Littoral.

Financement d'un plan de gestion (en cours).

Financement annuel du gestionnaire.

Canalisations : tracé sur une zone déjà modifiée il y a 10 ans (présence d'espèces protégées)

Evitement

Modification du tracé : 3 espèces de plantes protégées évitées

Réduction

Suivi du tracé existant

Protection des sols

Forage dirigé sous la Karouabo

Compensation

Conservation des palmiers bâches (habitats de l'Ara bleu notamment)

Traitement mécanique d'une zone envahie par des Clusias

Test de brûlage de savanes (dans une zone éloignée des installations)

Accompagnement

Suivi par expert écologue pendant 10 ans des espèces jouxtant le tracé

Dossiers EUROPROPULSION / ARIANEGROUP

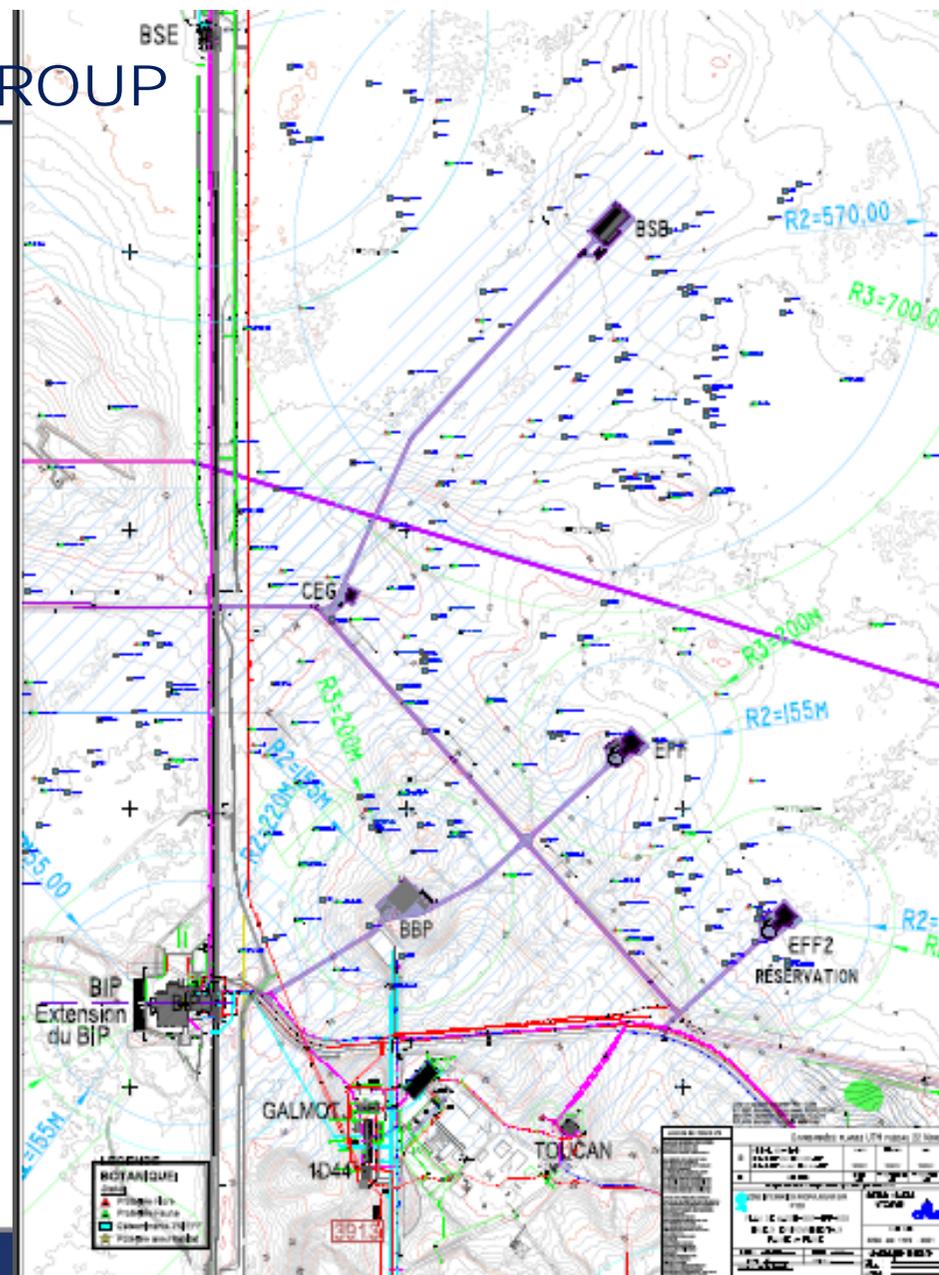
- **Support de production ELA4**

- Extension du BIP
- BBP
- BSB
- EFF

Mesures d'accompagnement (bécassine géante, orchidées).

Support financier pour la gestion de la savane des Pères.

Mesures foncières : Rizière de Mana.



Difficultés de mise en œuvre de la séquence ERC

Apprentissage progressif.

Difficultés concernant la connaissance des milieux : malgré les inventaires ZNIEFF.

Faible disponibilité foncière : les mesures du type rizières mana sont bien adaptées pour compenser un projet industriel.

Equivalence écologique difficile à trouver.

Difficultés sur la mise en cohérence entre l'évolution normale des projets et le timing de traitement des dossiers.

Au delà des obligations réglementaires il y a une vraie prise de conscience environnementale des équipes projet.

Echanges avec l'administration en mode « projet » de qualité et efficace.

Merci pour votre attention